VENTES POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières POUR TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquants — Septième District — Paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Septième District, Paroisse d'Orléans. 838 rue Short, coin Burthe.

Nouvelle Orléans, 22 mai 1906.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 23 Juin 1906, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que lesdites ventes soient terminées toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse Orléans, pour forcer la perception des taxes assessées en l'année 1905, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre 1905, au taux de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final et tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants, le montant des taxes dues pour chacun d'eux, d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières assessées à chacun d'eux devant être offertes en vente sont comme suit, à savoir :

NIX J. T.—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

10 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 34 dans l'ilet No 260, mesurant 20 pieds de face à la rue Joliet sur 150 pieds de profondeur.

NIX J. T.—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $1 80
Taxe de levée, district d'Orléans 30
Total $2 10

11 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 32 dans l'ilet No 260, mesurant 20 pieds de face à la rue Joliet sur 150 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

16 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY LLOYD
Taxe d'Etat de 1905 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

17 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

18 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

19 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 23 dans l'ilot No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

20 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 24 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $3 00
Taxe de levée, district d'Orléans 50
Total $3 50

21 Deux lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désignés comme lots Nos 25 et 26 dans l'ilet No 260 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 75c
Taxe de levée, district d'Orléans 13c
Total 88c

22 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

23 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 31 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Spruce sur 100 pieds de profondeur.

POSEY, LLOYD—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

24 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joliet, Léonidas, Cohn et Spruce, désigné comme lot No 33 dans l'ilet No 260, mesurant 25 pieds de face à la rue Joliet sur 150 pieds de profondeur.

ROUSSEL, GILBERT—
Taxe d'Etat de 1905 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15
Total $1 05

25 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné les rues Forshay, Fern et Bernadotte, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 502, mesurant 25 pieds de face à la rue Fern sur 105 pieds de profondeur.

WALTER, Vve HANNA—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 15c
Taxe de levée, district d'Orléans 03c
Total 18c

30 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 7me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Eagle, Gen. Ogden, Forshay et Dive, désignée comme ce qui fait partie du lot No 2 dans l'ilet No 513, mesurant 35 pieds de face à la rue Eagle sur 120 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Eagle et Forshay.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes dues, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens ajoutés.

O. A. TREZEVANT,
Collecteur de Taxes d'Etat, pour le Septième District, Paroisse d'Orléans.
22 mai—29—juin 5 12 19 23

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Septième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Septième District, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1906.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Septième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas été acquittées les taxes de l'année 1905 que j'en commencerai la vente, le SAMEDI, 23 Juin 1906, à 11 heures a. m. et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à telle vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

O. A. TREZEVANT,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Septième District, Paroisse d'Orléans.
22 mai—29—juin 5 12 19 23

VENTE POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières —POUR— TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Bâtisse de la Cour Civile de District, Coin Passage St Antoine et rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans, 23 Mai 1906.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, 23 Juin 1906, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que lesdites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et Paroisse d'Orléans, pour enforcer la perception des taxes assessées dans les années 1904 et 1905, ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de Décembre de l'année dans laquelle lesdites taxes ont été levées, au taux de 2 pour cent par mois jusqu'à paiement final et tous les dépens.

Les noms desdits contribuables délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux, d'après l'assessement desdites années, et les propriétés foncières assessées à chacun d'eux devant être offertes en vente sont comme suit, à savoir :

CHADWICK, EDMUND H.—
Taxe d'Etat de 1905 ..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans 10c
Total 70c

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borne par l'avenue Hagan, les rues Reuden, Toulouse et la promenade Caronlelet, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 448, mesurant 33 pieds 8 pouces de face à l'avenue Hagan sur 154 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 154 pieds 3 pouces sur l'autre et 31 pieds 9 pouces dans le fond.

PAJEWSKI, CHAS.—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par la rive gauche du Bayou St Jean, rue St Philippe, Chemin de la Metairie et l'avenue Orléans, désigné comme lot D 66 dans l'ilet No 468 et ais, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Morgan sur 110 pieds de profondeur.

PAJEWSKI, CHAS.—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $2 40
Taxe de levée, district d'Orléans 40
Total $2 80

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par la rive gauche du Bayou St Jean, rue Philippe, Chemin de la Metairie et l'avenue Orléans, désigné comme lot D 68 dans l'ilet No 468 et ais mesurant 30 pieds de face à l'avenue Morgan sur 110 pieds de profondeur.

SHERWOOD, Mme A.—
Taxe d'Etat de 1905 ..... $21 00
Taxe de levée, district d'Orléans 3 50
Total $24 50

Trois lots et partie de lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Hôpital et Quartier, désignés comme partie du lot No 7 lot No 8 et partie du lot de 9 dans l'ilet No 344, partie du lot No 7 mesurant 26 pieds 5 lignes de face à la rue Dorgenois sur 118 pieds 3 pouces de profondeur; lot No 8 mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dorgenois sur 118 pieds 3 pouces de profondeur; partie du lot No 9 mesurant 15 pieds 8 pouces de face à la rue Dorgenois sur 118 pieds 3 pouces de profondeur.

UNKNOWN—
Taxe d'Etat de 1904 60
Taxe de levée, district d'Orleans 10
Taxe d'Etat de 1905 ..... $1 50
Taxe de levée, district d'Orléans 25
Total $2 45

Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Rocheblave et l'avenue Ursulines désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 315, mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur 86 pieds de profondeur.

Au jour fixé pour la vente je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où ledit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriétés je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par ledit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé, avec vingt pour cent et les dépens.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Deuxième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, 23 Mai 1906.

Conformément à la section 63 de l'acte No 85 de 1888, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le Deuxième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas été acquitté les taxes de l'année 1905, que j'en commencerai la vente à la porte de la Maison de Cour, SAMEDI, le 23 Juin 1906, à 11 heures a. m., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Deuxième District, Paroisse d'Orléans.
23 mai—30—juin 6 13 20 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 78,953—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Nicholas Weber, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Val. J. Stentz, avocat.
23 juin—23 27—juil 2

Succession de Mme Lelia Bonner Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,598—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. L. Gladney, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier,—James D. Hill, Farrar, Jones & Kruttschnitt, avocats.
23 juin—23 27—juil 2

Succession de Thomas N. Gilmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,630—Division C—Attendu que Mme Emma J. Maginnis, veuve de Thos N. Gilmore, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datives dans la succession de feu Thomas N. Gilmore, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Sam'l L. Gilmore, avocat. 23 juin—23 28—juil 3

Succession de Elizabeth Berg, femme de Joseph G. Scheffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. — No 79,454 — Division C — Attendu que Joseph G. Scheffer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth Berg, femme de Joseph G. Scheffer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour.—THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Mathon, avocats.
23 juin—23 27—juil 2

Succession de Zachariah Dowly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,563—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par William Dowly, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. B. Fisher, avocat. 23 juin—23 27—juil 2

Succession de Mme Tillie Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,403—Division A—Attendu que Charles Sayer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Tillie Johnson, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— G. J. Unterstner, avocat. 22 juin—22 26—juil 1

Succession de M. et Mme Philip Basart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 79,527 — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la German-American Savings Bank & Trust Co., tutrice dative administrant de la mineure Ada Basart, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. D. Dresner, avocat.
23 juin— 22 26—juil 1

Succession de Mme Maria A. D. E. Bravo, veuve de Ramon Bravo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,664—Division D—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Maria A. D. E. Bravo, veuve de Ramon Bravo, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—Ernest T. Florence, avocat.
22 juin—22 26—juil 1

Succession de Alice Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,894 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire et tableau de distribution présentés par la Hibernia Bank & Trust Company et Eliza Schmitt, administratrices de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—A. J. Villeré, F. E. Reinold, avocats. 15 juin—15 19 24

Succession de Jacob Land.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 79,018 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mark R. Nenhauser, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Robert J. Maloney, avocat. 20 juin—20 24 29

Succession de James Benton.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,539—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edmund J. Fry, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier—Pierson, Walton & Pierson, avocats.
19 juin—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Elévateur de valeur à Alexandrie, Lne.

Dans l'affaire de "The Red River Line".

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — Division C. — No 79,191—En vertu d'un ordre de vente daté le 21 juin 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 5 juillet 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un Elévateur ou aimantable "inclined" porteur de fret (d'environ (75) soixante quinze pieds de long) et installations, etc., sur le rivage de la rivière à Alexandrie, Lne, le tout d'après les spécifications enregistrées dans ce bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse de Orléans.
W. S. Benedict et John D. Grace, avocats pour le Receveur.
22 juin—22 26 30—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Terres de valeur dans la paroisse Catahoula A peu près 280 acres.

Dans l'affaire de "The Red River Line"

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— Division C—No 79,191 En vertu d'un ordre de vente daté le 21 juin 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 juillet 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout et particulièrement ces certains morceaux ou portions de terre, situés dans la Paroisse Catahoula, dans cet Etat, désignés et décrits comme le quart Sud Ouest de la section trente; la moitié Ouest du quart Sud Est et le quart Nord Est du quart Sud Est de la section numéro trente, dans le comté numéro sept, Nord, range six Est, contenant plus ou moins.

Deux cent quatre-vingts acres.

Lesdites terres furent patentées par l'Etat de la Louisiane à Joshua Fenimore, sous la date du 13 janvier 1857 et les mêmes furent acquises par Sarah J. Fenimore épouse d'âge légal de Joseph J. Dodd, de cette ville de la Nouvelle Orléans comme son héritière, et les mêmes furent par elle, dûment autorisée par son dit époux et par ses enfants vendues à Harriet W. Drown, par acte pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 26 février 1904; ledit acte étant dûment enregistré dans le livre No 14, folio 220, dans les registres des transferts de la paroisse de Catahoula, le 25 mars 1904.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Benedict et John D. Grace, avocats pour le receveur.
22 juin—22 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

William H. Ward vs Miles Irma et Ermance Puissan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79 536—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 26 juillet 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés et contigus au chemin Cut Off, dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, d'après un plan annexé à un acte de vente passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 10 mai A. D. 1886; lesdits lots sont chacun désignés par le No C aq. l'un mesurant quarante pieds de face au chemin Cut Off sur cent vingt pieds de profondeur, et l'autre quarante pieds de face à la rue Commons sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
M. S. Mahoney, avocat pour le demandeur.
22 juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Formant le coin des rues Dryades et Amelia (ilet borné par les rues Foucher et Sud Remparts.)

John Wagner et B. R. Borman vs Mount Calvary Colored Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 78 323 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 juin 1906, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir —

Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet 469, borné par les rues Amelia, Dryades, Foucher et St Denis (maintenant Sud Remparts), mesurant cinquante six pieds de face à la rue Dryades sur (103) cent trois pieds de profondeur et façade à la rue Amelia formant le coin des rues Amelia et Dryades, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
W. S. Parkerson, avocat pour les demandeurs.
26 mai—26—juin 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété-résidence de valeur et rapportant du Sixième District,

Portant le No municipal 1919 rue State, entre la prolongation des rues Liberté et Howard.

Succession de Mme Isabel J. D. Seymour, Veuve de Shelby Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, Division C, No 79,213 —En vertu d'un ordre de vente daté le 22 mai 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 28 juin 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 57, Bloomingdale, borné par la rue State, la ligne de Hurstville, la prolongation de la rue St George (maintenant Howard) et la prolongation de la rue Green (maintenant Liberté), aucune desquelles dites deux rues mentionnées ne sont pas encore ouvertes; lesdits lots sont désignés par les Nos quarante neuf (49) et cinquante (50) et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State, trente pieds de largeur dans le fond sur la ligne de Hurstville par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 49 a cent soixante et onze pieds un pouce et six lignes sur la ligne de côté du lot No 48, et cent soixante dix pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne de côté du No 50, et le lot No 50 ayant cent soixante dix pieds sept pouces et quatre lignes sur la ligne du lot No 49, et cent soixante dix pieds un pouce et deux lignes sur la ligne du lot 51, le tout d'après le plan fait par H. W. W. Reynolds, I. C., daté le 21 décembre 189 et annexé pour référence à un acte d'achat de ladite propriété par la Eureka Homestead Society passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 13 décembre 1895.

Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
D. B. H. Chaffe, avocat pour l'exécuteur testamentaire.
25 mai—26—juin 1 8 15 22 28

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Lne, Division E—No 75,438—Interdiction de Mme Dorcas H. Fahey—Jugement.

Cette affaire est venue pour être entendue ce jour. Présents: Charles S. Rice, pour les demandeurs; Max Dinkelspiel, pour la défenderesse; et quand après avoir entendu les plaidoiries et le témoignage du Dr P. E. Archinard et Dr Sidney L. Théard, les experts nommés par la cour la cour considérant que la défenderesse est privée de raison et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement dans cette affaire décrétant que la défenderesse, Mme Dorcas H. Marshall, veuve de James Fahey, est privée de raison et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononçant son interdiction; les frais de cette procédure devant être payés de la propriété de ladite défenderesse, ensemble avec les honoraires des dits experts qui sont fixés à la somme de cinquante dollars chacun.

Jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 octobre 1905.

Jugement signé en cour ouverte, 27 octobre 1905.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme:
P. A. DUCOING, Député Greffier.
23 juin—23 30—juil 7 14 23

VENTES A L'ENCAN.

E. Randolph Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OFFRE SANS EGALE DE Bâtisses Rémunératives de Propriétés du Premier District.

Le magasin à un étage, No 1333 rue Perdido, à l'encoignure de la rue Liberté. La résidence à deux étages, Nos 448-452 rue Liberté. Lot de bâtisse et résidence rue Clara, entre les rues Calliope et Euphrosine.

—AUSSI—

2 Actions du Stock Capital

—DE LA—

'Gulf States Land and Improvement Co."

In re. Succession de D. Negrotto, Jr.
No 78,039—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 19 juillet 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre signé et daté le 13 juin 1906, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme le No 30 dans l'ilet 333, borné par les rues Liberté, Franklin, Gravier et Perdide, mesurant vingt sept (27) pieds de face à la rue Liberté sur cent vingt sept (127) pieds de profondeur.

2° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 333 borné par les rues Perdido, Liberté, Gravier et Franklin, et mesurant vingt deux (22) pieds, cinq (5) pouces de face à la rue Perdido par quatre vingt cinq (85) pieds, onze (11) pouces de profondeur sur une ligne de côté, et quatre vingt quatre pieds (84) onze (11) pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et formant l'encoignure des rues Perdido et Liberté.

3° Un certain lot de terre situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, étant désigné comme lot No 4 sur un plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 31 mars 1858, et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesurant en mesure américaine vingt neuf (29) pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de cent seize (116) pieds, sept (7) pouces et deux (2) lignes entre lignes parallèles.

5° Dix actions du fonds capital de la Gulf States Land and Improvement Co au nom du défunt comme évidence par certificat No 114, daté le 14 septembre 1905 il sera vendu pour du comptant.

Conditions—Pour les actions de la Gulf States Land and Improvement Co. comptant avant le transfert; pour les propriétés foncières un tiers du plus comptant, la balance en un et deux ans devant être représentée par billets à recevoir faits et signés par les acquéreurs respectifs à leur propre ordre et par eux endossés daté à la date du passage de l'acte de vente avec intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de la date des dits billets, garantis par lien de vendeur et privilèges et toutes les clauses usuelles et coutumières, hypothèque et de sécurité. Les acquéreurs devant avoir droit aux loyers desdites propriétés seulement de la date du passage de l'acte de vente et devant assumer les taxes de 1906. Les actes de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais des acquéreurs, et un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY,
Encanteur.
J. Zach. Spearing, avocat.
17 juin—17 24—juil 1 8 15 18 19

Carrère & Keeney.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Bridget Ansberry, veuve de Peter Griffin.

No 79,208—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR CARRERE & KEENEY, Encanteurs, Bureau 806 rue Perdido, Ernest A. Carrère, Encanteur—MARD